

Modalités du Contrôle des Connaissances De la Licence Sciences, Technologies, Santé Mention Sciences de la Vie, L3 Année 2022-2023

Procédure d'évaluation

Pour les semestres de 5 à 6, les évaluations sont une combinaison entre le contrôle continu et un examen.

Le calendrier des examens (session 1 et session 2) pour la Licence Sciences de la Vie est présenté selon les semestres dans le tableau ci-dessous :

Parcours	Semestres	Session 1	Session 2
Parcours SVT, BB SVE et MES	Semestre 5	Du 12 au 16 décembre 2022	5 au 9 juin 2023
Parcours SVT, BB SVE et MES	Semestre 6	Du 9 au 12 et du 15 au 16 mai 2023	Le 16 juin 2023 et du 19 au 22 juin 2023

La convocation des étudiants aux examens se fera par voie d'affichage et/ou par voie électronique (mail personnel et sur l'espace numérique de travail).

Validation d'un semestre

Les unités d'enseignement (UE), et les crédits (ECTS) correspondants, sont acquis

- soit par obtention d'une note supérieure ou égale à 10 à l'unité;
- soit par compensation au niveau du semestre;

Pour la compensation au niveau du semestre, on calcule la moyenne des notes obtenues aux unités d'enseignement, pondérée par les crédits correspondants à ces UE. Si U_i est la note obtenue à l'unité i et C_i est le nombre de crédits de cette unité, on a :

$$M = \frac{\sum_i (U_i \times C_i)}{30}$$

Si $M \geq 10$, les crédits correspondants au semestre sont obtenus. Soit 30 ECTS.

Lorsqu'un étudiant n'acquiert pas un semestre à la première session, il repasse en deuxième session les unités d'enseignement non acquises.

Bonus

Pour chacun des semestres, un bonus pourra être obtenu dans le cadre des activités bonus organisées par l'Université. Ces activités bonus sont:

- soit une activité sportive pratiquée dans le cadre de l'Université, la note est alors établie par le service des sports.
- soit un stage effectué par l'étudiant, le sujet de stage doit avoir été préalablement validé par le président du jury qui précisera les conditions d'évaluation (rapport, soutenance)

- soit le suivi d'écopiers dans le cadre de l'AFEV et l'évaluation se fera avec la présentation d'un rapport et d'une soutenance orale
- soit un bonus obtenu en suivant une Unité de découverte de l'entreprise. L'évaluation sera établie par l'équipe pédagogique.
- soit un bonus obtenu en suivant l'Atelier « Trouver sa Voix ». La note sera établie par l'équipe pédagogique.
- soit un engagement dans le cadre de l'activité «Aide à la remise à niveau en français». La note sera établie par l'équipe pédagogique.
- soit un engagement associatif (CFVU du 27 juin 2014).

Lorsque l'étudiant suit deux activités bonus, la note la plus élevée est retenue pour le calcul du bonus. Les points supérieurs à 10/20 sont retenus pour le calcul du bonus. Le taux de bonus B est compris entre 0 et 5% et est calculé selon $B(\%) = (Nb - 10) / 200$ avec Nb la note obtenue à l'activité bonus sur 20. La moyenne Mb de l'étudiant, pondérée par le bonus, résulte du calcul suivant :

$$Mb = \frac{\sum_i (U_i \times C_i)}{30} \times (1 + B)$$

Si $Mb \geq 10$, les crédits correspondants au semestre sont obtenus. Soit 30 ECTS.

Exemple : Un étudiant a obtenu un ensemble de points de 294 sur 600 (soit une moyenne de 9,8/20) et une note de bonus de 18/20, soit un taux de bonus $B = \frac{18 - 10}{200} = 0,04 = 4\%$. Sa moyenne en tenant compte du bonus est alors

$$Mb = \frac{294}{30} \times (1 + 0,04) = 10,192$$

Progression dans les semestres

Dispositions générales (CEVU et CA des 17 et 24 mai 2013) :

Tout étudiant ayant validé les deux semestres d'une année de Licence est autorisé à s'inscrire administrativement à l'année supérieure du parcours. Il est également inscrit pédagogiquement aux deux semestres de cette année.

Aucune inscription (administrative et pédagogique) en L3 n'est possible si les deux semestres de l'année L1 ne sont pas validés.

Pour des raisons de progression pédagogique entre les semestres 5 et 6 du parcours MES, aucune inscription (administrative et pédagogique) en L3 SV parcours MES n'est possible si les 4 semestres (S1, S2, S3 et S4) ne sont pas validés.

Enjambement

- Un étudiant ayant partiellement validé une année de formation (L1 ou L2) s'inscrit l'année N+1 à toutes les UE non encore validées de l'année N et peut progresser dans l'année supérieure sous condition. Cette situation est appelée «enjambement».

- Un étudiant peut s'inscrire administrativement et pédagogiquement dans l'année supérieure de son cursus s'il a au plus un semestre validé de l'année N.

Pour des raisons de progression pédagogique entre les semestres-5 et -6 du parcours PE-MES, l'enjambement n'est pas possible entre la 2^e année et la 3^e année de la mention de Licence : le niveau L2 doit être validé pour poursuivre en 3^e année dans le parcours PE-MES.

- Pour les étudiants en enjambement, la compatibilité des emplois du temps entre les deux années ne pourra pas toujours être garantie par les équipes pédagogiques.

Etudiants salariés

Les étudiants salariés bénéficient des dispositions spécifiques (en termes de dispense d'une certaine partie du contrôle continu) votées au CEVU et CA de l'Université d'Artois.

Délivrance des diplômes

Un diplôme est obtenu par l'acquisition de tous les semestres le constituant (soit 6 semestres pour la Licence, et 4 semestres pour le DEUG).

La compensation est organisée entre deux semestres d'une année pédagogique, c'est-à-dire S1-S2, S3-S4, S5-S6.

La mention au diplôme sera attribuée en fonction de la moyenne aux deux derniers semestres du diplôme.

Conformément aux décisions du conseil d'administration de l'Université d'Artois du 1er Juillet 2005, un bilan annuel individuel pourra être fait par le jury de grade à l'issue de la première et de la deuxième année.

Modalités de contrôle des connaissances pour chaque unité d'enseignement

Les évaluations sont réalisées dans le cadre d'un contrôle continu ou dans le cadre d'un contrôle unique. Les modalités précises sont décrites dans les tableaux ci-après.

Les détails d'application des modalités des évaluations et les dates de passage de ces évaluations seront communiqués aux étudiants par l'équipe pédagogique par voie d'affichage, par voie électronique et/ou oralement.

Gestion des absences :

Dès qu'un étudiant a des absences qui ne permettent pas de l'évaluer, selon que cette absence est justifiée ou non, il sera notifié ABJ (ABsence Justifiée) ou ABI (ABsence Injustifiée) qui vaudront 0 dans les règles de calcul fournies en annexe.

Conventions de notation

Les conventions de notation sont les suivantes :

- CC désigne le contrôle continu. Le contrôle continu peut être effectué soit sous la forme d'un projet, soit sous la forme de contrôle sur table, soit sur une combinaison des deux. Le contrôle continu peut aussi prendre la forme d'interrogations écrites et/ou orales. Il appartient à l'équipe pédagogique de chaque UE d'informer les étudiants des détails des évaluations en contrôle continu en début d'année.

- TP est une note obtenue en Travaux Pratiques

- EX est une note d'examen obtenue en première session ou deuxième session.

- ORA est une note obtenue pour un oral

- RAP est une note obtenue pour un rapport

- PA est une note de Participation aux Activités

Seconde session

La ou les notes de la seconde session dans une UE remplace tout ou une partie de la note.

Unités d'Enseignement non-validées comportant une note de TP

Lorsqu'un semestre est non validé et qu'une Unité d'Enseignement de ce semestre comportant une note TP est non-validée, alors la note TP est conservée entre la première et la deuxième session du semestre en cours si elle est >10 (sauf exceptions spécifiées dans les tableaux)

Tableaux d'évaluation des Unités d'enseignement

Parcours BB, SVT, SVE

Semestre 5

Nom de l'UE	Nom du responsable	ECTS	session	règles de calcul pour chaque UE
Neurophysiologie (BPHE-NEURO)	M.P.Dehouck	2,5	1	$2/3 \text{ EX} + (\text{CC1})/3$ CC1 = moyenne de notes obtenues en contrôles continus de TP EX = note d'examen final
			2	$2/3 \text{ EX} + (\text{CC2})/3$ CC2 = Note d'exam TP EX = Note d'examen final
Fonctions de Reproduction (BPH2-REPRO)	C. Mysiorek	2,5	1	$2/3 \text{ EX} + (\text{CC})/3$ CC = moyenne de notes obtenues en contrôles continus de Travaux Pratiques. EX = Note d'examen final
			2	$2/3 \text{ EX} + (\text{CC})/3$ La note de CC est conservée entre les 2 sessions. la note de EX session 2 remplace la note de EX de session 1.
Anglais (ANG5)	J; Caron Boilly C. Brion	2,5	1	CC Contrôle Continu (CC) : moyenne des notes obtenues aux diverses évaluations dans trois compétences linguistiques majeures : expression orale, compréhension orale et compréhension écrite.
			2	Sup(EX,CC)
Mécanismes cellulaires et moléculaires de la toxicité (CTOX)	M. Culot	3	1	$1/4 \text{ CC} + 3/4 \text{ EX}$ CC = moyenne de notes obtenues en TP EX = Note d'examen final (2h)
			2	$1/4 \text{ CC} + 3/4 \text{ EX}$ La note EX session 2 remplace la note EX session 1
Introduction aux grandes maladies humaines (IGMH)	V. Berezowski	3	1	EX EX : Examen des connaissances du cours (1h sur table)
			2	EX
Ecophysiologie animale 1 : Fonctions de nutrition (BPA3)	V. Berezowski	4	1	$0,875 \text{ EX} + 0,125 \text{ TP}$ EX = Examen écrit TP = moyenne des évaluations effectuées durant les séances de travaux pratiques
			2	EX
Génétique Formelle (GENF)	T. Dugimont	4	1	$0,8 \text{ EX} + 0,2 \text{ TP}$ EX Note d'Examen terminal, TP Note de Travaux Pratiques (= note compte-rendu/20)
			2	$0,8 \text{ EX} + 0,2 \text{ TP}$
Ecologie Végétale (ECOVEG)	A. Marchyllie	4	1	$0,5 \text{ EX} + 0,5 \text{ TP}$ EX = devoir sur table + note d'herbier TP = note de 2 comptes rendus + note soutenance + note doc technique + note lettre d'intention
			2	$0,5 \text{ EX} + 0,5 \text{ TP}$ Note de TP conservée entre les 2 sessions
Métabolisme et régulation des glucides-Régulation coordonnée du métabolisme et spécialisation tissulaire (BBM4)	V. Buée	4	1	$0,1 \text{ PA} + 0,45 \text{ CC1} + 0,45 \text{ CC2}$ PA, Participation aux activités CC1 et CC2, devoirs sur table de 1H30 (copies anonymes) portant sur les cours et les TD
			2	$0,10 \text{ PA} + 0,9 \text{ EX}$ EX de 2 h (copies anonymes) portant sur les cours et les TD La note PA est conservée entre les 2 sessions
Purification des protéines et enzymologie (BBM5)	C. Flahaut	4	1	$0,25 \text{ TP} + 0,75 \text{ EX}$ EX = note d'examen terminal (durée 2h) copies anonymes TP = note de Travaux pratiques (conservée entre les 2 sessions)
			2	$0,25 \text{ TP} + 0,75 \text{ EX}$

Biologie Moléculaire des Procaryotes (BMP)	S. Berger	4	1	sup(EX, (CC+2*EX)/3) CC contrôle des connaissances cours et TD EX examen final de 2 h (cours et TD)
			2	sup(EX, (CC+2*EX)/3)
Biologie Cellulaire Fonctionnelle (BCF)	L. Tilloy	4	1	$2/3(0,30 *CC+0,70*EX) + TP/3$ CC = Note de colles orales EX= Note d'Examen terminal (2h) TP= Note de Travaux Pratiques incluant une note de salle, une note de compte-rendu et une note de Recherche Bibliographique)
			2	$2/3sup(EX, (0,3*CC+0,7*EX)) + TP/3$ TP conservée si $TP \geq 10$ Sinon, oral et la note TP est calculée TP = (TP session 1 + oral TP session 2)/2
Transformation et Conservation des produits alimentaires (TCPA)	R. Karoui	3	1	0,9*EX + 0,1*TP EX (1h30) : Examen final portant sur Cours et TD TP: compte rendu de Travaux Pratiques
			2	0,9*EX + 0,1*TP La note TP est conservée en session 2
Enveloppes externes terrestres, interaction avec la biosphère (SCT5)	O. Wilfart	4	1	$0,7*sup(EX, (CC+EX)/2)+0,3*TP$ EX = Examen final de 2h CC = 1h TP en contrôle continu (oral) et colle finale
			2	$0,7*sup(EX, (CC+EX)/2)+0,3*TP$ Note TP conservée entre les 2sessions
Métamorphisme-Hydrogéologie (SCT6)	B. Louche	4	1	0,6*EX+0,4*TP Un examen final de 2h (EX) TP en contrôle continu, colle finale
			2	0,6*EX+0,4*TP Un examen final de 2h (EX) Note TP conservée entre les 2 sessions
Stage de Terrain Géologie (STG)	O. Wilfart	3	1	0,5*EX+0,5*ORA Examen Ecrit (EX, 1h) et Oral (ORA) ; Evaluation des compétences sur le terrain par les collègues du second degré intégré à l'écrit (si sortie organisée)
			2	0,5*EX+0,5*ORA ORA conservé en 2eme session
Sciences de la Terre et de l'Environnement (SCTE)	B. Louche	3	1	0,6*EX+0,4*TP Un examen final de 2h (EX)TP en contrôle continu, colle finale
			2	0,6*EX+0,4*TP Note TP conservée entre les 2 sessions 2h d'EX
Ecologie Microbienne (EcoMIC)	S. Berger	2	1	0,4*CC+0,6*EX CC = Projet de groupe EX = Examen final (1h)
			2	0,4*CC+0,6*EX Note CC conservée en 2e session EX = Examen final (1h)
Développement Durable (DD)	J. Saint-Pol	3	1	CC CC = Projet
			2	0,4*CC+0,6*EX (1h en session 2) Note CC conservée en 2e session
Pollution et Protection dela Ressource en Eau (PPRE)	B. Louche	3	1	EX
			2	Un examen final de 1h (EX)
Apprentissage des techniques de laboratoire: Microbiologie (ATL-MIC)	S. Berger	4	1	$EX/3+2*TP/3$ TP* notes de manipulations, des comptes rendus EX note de cours sous forme d'examen sur table, de rapport et/ou d'exposé
			2	$EX/3+2*TP/3$ Note TP* conservée si $TP \geq 10$ Note TP ses2 = (TP ses1*2+exTP ses2)/3
Apprentissage des techniques de laboratoire : Enzymologie (ATL-ENZ)	A. Matéos	4	1	0,7*TPCC+0,3*TPEX TPCC, préparation du TP, compte-rendu et participation aux expérimentations TPEX, examen de 1h30 portant sur les compétences acquises lors des expérimentations EX note de cours sous forme d'examen sur table, de rapport et/ou d'exposé
			2	0,7*TPCC+0,3*TPEX La note TPCC est conservée entre les 2 sessions

Semestre 6

Nom de l'UE	Nom du responsable	ECTS	session	règles de calcul pour chaque UE
Fonctions de Nutrition (BPH3)	L. Tilloy	4	1	$\frac{2}{3} EX + TP/3$ TP = note de contrôles continus de Travaux Pratiques. EX = Note d'examen final
			2	$\frac{2}{3} EX + TP/3$ TP = 30%TP session 1+ 70% TP examen EX = Note d'examen final
Communication Hormonale (BPH4)	M.P. Dehouck	4	1	EX EX = Note d'examen final
			2	EX EX = Note d'examen final
Croissance et Développement végétal (BPV5)	F. Gosselet	2	1	$0,75*EX + 0,25*TP$ EX: Examen final 2h (copies anonymes) TP: Moyenne de deux notes de compte rendu de TP + 1 note de participation active aux séances
			2	$0,75*EX + 0,25*TP$ Note TP conservée entre les 2 sessions
Immunologie (IMMUNO)	M. Culot	2	1	EX EX: Examen final
			2	EX EX: Examen de rattrapage
Anglais 6 (ANG6)	Julien Caron-Boilly C. Brion	2	1	CC Contrôle Continu (CC): moyenne des notes obtenues aux diverses évaluations mobilisant au moins deux des quatre compétences linguistiques suivantes : expression orale, expression écrite, compréhension orale et compréhension écrite
			2	SUP EX/ CC (ex 1h30)
Projet (PROJ)	T. Dugimont L. Brehon J. Saint-Pol	4	1	$0,2*CC + 0,4*RAP + 0,4*ORA$ CC = préparation recherche stage (Portfolio) RAP = note de rapport ORA = note de soutenance
			2	$0,2*CC + 0,4*RAP + 0,4*ORA$ CC conservé entre les 2 sessions
Métabolisme des lipides, des nucléotides et des acides aminés (BBM6)	E. Botosoa	4	1	$\sup(EX, (CC+2*EX)/3)$ CC = note obtenue à examen sur table d'une heure en milieu de semestre EX = note d'examen terminal (durée 2h) copies anonymes
			2	$\sup(EX, (CC+2*EX)/3)$ CC conservé entre les 2 sessions
Biologie Moléculaire des Eucaryotes (BME)	T. Dugimont	4	1	$0,75*EX + 0,25*TP$ EX Note d'Examen terminal, TP Note de Travaux Pratiques (= Moyenne note compte rendu/20, note de salle/20, note TP examen bio-informatique/20)
			2	$0,75*EX + 0,25*TP$ EX Note d'Examen terminal, TP Note de Travaux Pratiques (= Moyenne note compte rendu/20, note de salle/20, note TP examen bio-informatique/20, note TP oral rattrapage)
Apprentissage des techniques de laboratoire (Biochimie) (ATLBio)	S. Berger	4	1	$0,35*TP1CC + 0,15*TP1EX + 0,35*TP2CC + 0,15*TP2EX$ TP1CC Enz compte-rendu et participation aux expérimentations + EX1 de TP 1h TP2CC Bio Mol compte-rendu et participation aux expérimentations + EX2 de TP 1h
			2	$0,35*TP1CC + 0,15*TP1EX + 0,35*TP2CC + 0,15*TP2EX$ Les notes TP1CC et TP2CC sont conservées entre les 2 sessions
Chimie Organique Avancée (COA)	H. Bricout	4	1	$0,75*EX + 0,25*TP$ TP = Moyenne des comptes rendus (3 TPs) EX = Note d'examen final (2h)
			2	$0,75*EX + 0,25*TP$ Note TP conservée entre les 2 sessions EX = Note d'examen final (2h)
Géologie des ensembles structuraux (SCT7)	O. Wilfart	4	1	$0,7*\sup(EX, (CC+EX)/2) + 0,3*TP$ CC = 1h EX: examen 2h TP évalué sous forme d'un oral et d'un écrit (colle finale)
			2	$0,7*\sup(EX, (CC+EX)/2) + 0,3*TP$ Note TP conservée entre les 2 sessions
Bases de l'étude des polluants toxiques dans les écosystèmes (EcoTOX)	M. Culot	4	1	CC Moyenne des notes de contrôle continu (
			2	$\frac{1}{4} CC + \frac{3}{4} EX2$ Epreuve de rattrapage en session 2

Génétique des populations (GenPOP)	F. Gosselet	4	1	0,2*CC1+0,3*CC2+0,5*EX EX: Examen final 2h (copies anonymes) CC1: Devoir surveillé de 1h00 CC2: Devoir surveillé de 1h00
			2	0,2*CC1+0,3*CC2+0,5*EX
Ecophysiologie animale 2 : Fonctions de relation (BPA4)	O. Petrault	4	1	0.75*EX+0.25*TP TP: note de l'examen TP EX: note de l'examen de cours Session 2 possible pour EX et TP
			2	0.75*EX+0.25*TP Notes TP report à 10/20 Exam TP session 2 pour les autres
Biologie Cellulaire structurale (BCS)	V. Buée	4	1	2/3(0,30 CC+0,70 EX) + TP/3 CC= Note de colles orales EX= Note d'Examen terminal (2h) TP= Note de Travaux Pratiques incluant une note de salle, une note de compte-rendu et une note de recherche bibliographique
			2	2/3sup(EX, (0,3 CC+0,7 EX)) +TP/3 TP conservée si TP≥10 Sinon, oral et la note TP est calculée : TP= (TPsession 1 + oral TP2)/2
Découverte des Métiers de l'Enseignement secondaire (DME2)	J.G. Egginger	4	1	0,2CC1+ 0,4 CC2 + 0,4 EX CC1: préparation recherche stage Rapport de stage + Soutenance (CC2) Examen terminal
			2	0,2CC1+ 0,4 CC2 + 0,4 EX
Stage en milieu professionnel (SMP)	S. Berger A. Marchyllie J. Saint-Pol	4	1	0,2*CC+0,4*RAP+0,4*ORA CC = préparation recherche stage (Portfolio) RAP = note de rapport ORA = note de soutenance
			2	0,2*CC+0,4*RAP+0,4*ORA CC conservé entre les 2 sessions

Parcours MES

Semestre 5

Nom de l'UE	Nom du responsable	ECTS	session	règle de calcul pour chaque UE
MAT5	A. El Gradechi	5	1	sup [EX, (2*EX+CC)/3]
		5	2	sup [EX, (2*EX+CC)/3]
PCS5	S. Lecomte	5	1	sup (EX, (0,7*EX+0,3*CC))
		5	2	sup (EX, (0,7*EX+0,3*CC))
SVT5	JG Egginger	5	1	EX
		5	2	EX
CLS5	C. Brion	2,5	1	2/3*EX+1/3*CC
		2,5	2	2/3*EX+1/3*CC
LVS5	C. Brion-Vincent	2,5	1	CC
		2,5	2	N = sup [CC, EX] si assiduité - sinon N = sup [CC, (2*EX+CC)/3]
HSE5	JG Egginger	2,5	1	CC
		2,5	2	2/3*EX+1/3*CC
HDM5	C. Desmets	2,5	1	CC
		2,5	2	2/3*EX+1/3*CC
HGS5	T. Gourdon	2,5	1	2/3*EX+1/3*CC
		2,5	2	2/3*EX+1/3*CC
EAS5	JG Egginger	2,5	1	EX
		2,5	2	EX

Semestre 6

Nom de l'UE	Nom du responsable	session	ECTS	règle de calcul pour chaque UE
MAT6	D. Roussel	1	5	sup [EX, (2*EX+CC)/3]
		2	5	sup [EX, (2*EX+CC)/3]
CST6	A. Courdent	1	5	EX
		2	5	EX
AST6	X. Droy	1	5	CC
		2	5	2/3*EX+1/3*CC
LFS6	V. Hourez	1	2,5	2/3*EX+1/3*CC
		2	2,5	2/3*EX+1/3*CC
LVS6		1	2,5	CC

	C. Brion-Vincent	2	2,5	$N = \sup [CC, EX] \text{ si assiduité - sinon } N = \sup [CC, (2*EX+CC)/3]$
STG6	D. Dubois	1	5	$0,5*RAP + 0,5*ORA$
		2	5	$0,75*EX + 0,25*[0,5*RAP + 0,5*ORA]$
SDE6	JG Egginger	1	2,5	EX
		2	2,5	EX
TIC6	C. Watte	1	2,5	CC
		2	2,5	$2/3*EX + 1/3*CC$